

## **Livret A : la Banque de France prône « la plus grande prudence »**

Les ressources collectées par le Livret A « *sont considérables* » et toute disposition le « *favorisant davantage peut entraîner des effets de transferts massifs entre catégories d'épargne financière qui peuvent avoir des conséquences fortes sur le financement des entreprises, des ménages et de la dette publique* », a averti Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France et président de l'observatoire de l'épargne réglementée.

Le gouverneur prône dès lors « *la plus grande prudence* » et une « *grande progressivité* » dans l'application d'un doublement du plafond. La collecte a atteint 20,6 milliards d'euros en 2011, soit un peu plus du double de celle de 2010.